



EAGLE

EAGLE-TOGO

Wildlife Law Enforcement

RAPPORT D'ACTIVITÉS

FEVRIER 2017

A LA UNE

Suite des démarches administratives en vue de l'enregistrement de EAGLE-TOGO, des relations extérieures et formation des nouveaux activistes

Sommaire

Points Principaux	3
1. Investigations	3
2. Opérations	3
3. Légal	4
4. Média	4
5. Management	7
6. Relations extérieures	7
7. Conclusion	8

Points Principaux

- Dépôt des dossiers d'enregistrement de EAGLE-TOGO et obtention du numéro d'enregistrement
- Formation des activistes du projet ;
- Rencontre avec les acteurs impliqués et diplomates ;
- Trente une (31) missions d'investigations effectuées ;
- Accueil du Directeur Fondateur du réseau EAGLE ;
- Participation à la réception du nouvel Attaché Politique et Economique de l'Ambassade des Etats-Unis au Togo ;
- Evaluation des activistes en test.

1. Investigations

Indicateurs :

Nombre d'investigations menées	31
Investigations ayant abouti à une opération	00
Nombre de trafiquants identifiés ce mois-ci	37

- ✓ Trente une (31) enquêtes ont été réalisées au cours du mois de Février dans les préfectures de Haho, du Golfe, de Lomé commune, d'Assoli, Bassar, Kozah et de l'Ogou.

Durant le mois de Février 2017, le département Investigation a mené 31 enquêtes et identifié 37 trafiquants dans les préfectures de Haho, du Golfe, de Lomé commune, d'Assoli, Bassar, Kozah et de l'Ogou..

2. Opérations

Indicateurs :

Nombre d'opérations réalisées	00
Nombre de trafiquants arrêtés	00
Nombre de trafiquants en fuite	00

Aucune des pistes suivies ce mois-ci n'a abouti à une opération d'arrestations.

3. Légal

Indicateurs :

Nombre de suivi d'audience (préciser le lieu et raison)	00
Nombre de trafiquants derrière les barreaux ce mois-ci (préciser le lieu)	00
Nombre de trafiquants en attente de procès ce mois-ci	00

En l'absence d'opération d'arrestations, le département juridique n'a participé à aucune audience. Toutefois, les juristes en test ont suivi une audience correctionnelle de droit commun au titre de leur test le mercredi 15 février 2017 au tribunal de première instance de Lomé.

4. Média

Indicateurs :

Nombre de pièces médiatiques total : 02			
Pièces télévision	Pièces presse Radio	Pièces presse internet	Pièces presse papier
0	0	0	02

Pas d'activités médiatiques en février sur les résultats positifs d'EAGLE-Togo. Toutefois, deux articles portant résultats significatifs du réseau ont été publiés dans la presse écrite nationale par les chargés de communication en test du projet. Les deux articles se rapportent à la saisie de 1,3 tonne d'ivoire en Ouganda et de l'arrestation en Guinée de trois (03) trafiquants de grands singes en Afrique de l'Ouest.

Les liens et les coupures de presse des articles :

1- Liberté

<https://www.dropbox.com/s/avujr7msfj2d4vr/Libert%C3%A9%20du%2024%20F%C3%A9vrier%2017saisie%20de%201%20C3%20t%20d%27ivoire%20en%20Ouganda%20et%20de%20Abdouramane%20Sidib%C3%A9%20en%20Guin%C3%A9e.jpg?dl=0>

2- Le canard Indépendant

<https://www.dropbox.com/s/8n2ytq0ftak5hn4/Canard%20Ind%C3%A9pendant%20du%2024%20F%C3%A9vrier%202017-saisie%20de%201%20C3%20t%20d%27ivoire%20en%20Ouganda%20et%20arrestation%20de%20Abdouramane%20en%20Guin%C3%A9e.jpg?dl=0>

6 **INTER** Le Canard Indépendant N°583 du Vendredi 24 février 2017

Braconnage : 1,3 tonnes d'ivoire saisie en Ouganda et 3 personnes arrêtées pour trafic de singes en Afrique de l'Ouest

Le réseau Eagle, présent dans neuf pays africains, a mis la main en Guinée sur Abdourahamane Sidibe et saisi plus d'une tonne d'ivoire en Ouganda.

Les autorités ougandaises ont saisi plus d'une tonne d'ivoire découpé en morceaux et enduit d'un produit chimique visant à empêcher sa détection par les chiens des services des douanes, a-t-on appris auprès des services ougandais de protection de la faune sauvage. L'ivoire a été saisi samedi dans la banlieue de Kampala, avant son transfert prévu via l'aéroport international d'Entebbe, au sud de la capitale, vers une destination inconnue. Deux Bissau-Guinéens et un Libérien ont été arrêtés dans cette affaire à Kampala. « Au cours d'une opération menée conjointement avec la police, nous avons saisi samedi plus d'une tonne d'ivoire introduit depuis la Tanzanie ou la République démocratique du Congo » (RDC), a déclaré Simplicious Gessa, un porte-parole des services ougandais de protection de la faune sauvage. « L'opération est toujours en cours ».

Les autorités pensent que le réseau de trafiquants implique plus de personnes que les trois hommes arrêtés, dont des agents des douanes ou des employés de sociétés spécialisées dans l'export. « Nous pensons que les trafiquants ont utilisé l'Ouganda, car nos lois sont assez laxistes », a précisé M. Gessa, regrettant les peines relativement faibles imposées pour le trafic d'ivoire « alors que les butins atteignent des millions de dollars ».

Une enquête à long terme avec le réseau EAGLE en collaboration avec les autorités ougandaises a révélé qu'il existe un grand réseau de criminels spécialisé dans le trafic à grande échelle de l'ivoire et des cornes de rhinocéros. Leurs activités sont reliées à une douzaine de pays et le plus important d'entre eux est le Vietnam - le principal acteur du commerce illégal de corne de rhinocéros. Les informations recueillies seront partagées avec d'autres gouvernements pour continuer la collaboration internationale contre plusieurs autres groupes de trafiquants.

En Guinée, c'est Abdourahamane Sidibe qui avait été condamné par défaut à cinq ans de prison pour exportation illégale de nombreuses espèces protégées, dont 130 chimpanzés et 10 gorilles. La plupart de ces animaux ont été expédiés en Chine. Sidibe opérait depuis au moins 30 ans à la tête d'un gang composé de nombreux membres de sa famille. Sa combine était simple et infallible. Il avait corrompu le patron de la Cites (la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction) en Guinée, Ansoumane Doumbouva, l'homme habilité à délivrer les autorisations d'export de la faune sauvage.

Dans ce coin d'Afrique, la corruption est un sport national qui gangrène toute la société et permet, surtout aux trafiquants de tout poil, d'échapper à la justice. Mais voilà, c'était compter sans une ONG nommée Wara, créée et dirigée par la Française Charlotte Houpline. Cette association fait partie du réseau Eagle qui rassemble, dans neuf pays africains, des dizaines d'activités décidées à épauler les autorités locales pour lutter contre le braconnage et les trafiquants. Le réseau Eagle a déjà son actif l'arrestation de 1 500 criminels de la nature au rythme d'un par jour. Depuis deux ans, Abdourahamane Sidibe était en fuite, se cachant dans plusieurs pays africains, arabes et asiatiques. C'est une longue traque des activistes de Wara qui a permis de le repérer et aux autorités guinéennes, avec l'aide d'Interpol, de l'arrêter. « Depuis longtemps, la Guinée a été la plaque tournante du trafic illégal organisé des singes », explique Charlotte Houpline. « Depuis six ans maintenant, nous avons travaillé dur avec les autorités guinéennes pour mettre derrière les barreaux les plus grands de ces trafiquants et des officiels corrompus qui les aident. Mais il reste encore beaucoup à faire ».

Et pourtant, le réseau Eagle se dépense sans compter. La veille de l'arrestation en Guinée, le 17 février, les activistes de Eagle-Togo étaient à l'origine d'une autre arrestation de trafiquants, en Ouganda cette fois.

Rappelons que l'Israélien Ofir Drori, qui est à l'origine du réseau Eagle fondé au Cameroun voici plusieurs années, est devenu l'ennemi à abattre pour les trafiquants. « Corruption, corruption et corruption, c'est de cette manière que les groupes de crime organisé opèrent, et c'est ce que nous devons combattre. Pour protéger nos éléphants et nos rhinocéros, nous devons pratiquer une chasse et nous sommes déterminés à chasser ces criminels et à combattre la corruption pour les mettre derrière les barreaux », s'exclame-t-il. (QFIR)

Nicolas Koffigan



Les personnes arrêtées et les ivoires saisis

ou presque tout le dispositif en place et à faire un pied de nez au législateur ainsi qu'à tous les mécanismes instaurés pour traquer le faux.

professeurs aux collèges et lycées. Le marché sud-africain de l'emploi, de l'avis des experts, est inondé de faux diplômes. La récurrence et la

demandeur d'emploi provenant d'un registre d'identité illégalement acquis, à moins lancer une opération de vérification

1,3 tonne d'ivoire saisie en Ouganda et 3 personnes arrêtées pour trafic de singes en Afrique de l'ouest

Le réseau Eagle, présent dans neuf pays africains, a mis la main on Guinée sur Abdourahamane Sidibe et saisi une tonne d'ivoire en Ouganda.

Les autorités ougandaises ont saisi plus d'une tonne d'ivoire découpé en morceaux et enduit d'un produit chimique visant à empêcher sa détection par les chiens des services des douanes, a-t-on appris auprès des services ougandais de protection de la faune sauvage. L'ivoire a été saisi samedi dans la banlieue de Kampala, avant son transfert prévu via l'aéroport international d'Entebbe, au sud de la capitale, vers une destination inconnue. Deux Bissau-Guinéens et un Libérien ont été arrêtés dans cette affaire à Kampala. «Au cours d'une opération menée conjointement avec la police, nous avons saisi samedi plus d'une tonne d'ivoire introduit depuis la Tanzanie ou la République démocratique du Congo» (RDC), a déclaré Simplicious Gessa, un porte-parole des services ougandais de protection de la faune sauvage. «L'opération est toujours en cours.»

Les autorités pensent que le réseau de trafiquants implique plus de personnes que les trois hommes arrêtés, dont des agents des douanes ou des employés de sociétés spécialisées dans l'export. «Nous pensons que les trafiquants ont utilisé l'Ouganda, car nos lois sont assez laxistes», a précisé M. Gessa, regrettant les peines relativement faibles imposées pour le trafic d'ivoire «alors que les butins atteignent des millions de dollars».

Une enquête à long terme avec le réseau EAGLE en collaboration avec les autorités ougandaises a révélé qu'il existe un grand réseau de criminels spécialisé dans le trafic à grande échelle de l'ivoire et des cornes de rhinocéros. Leurs activités sont reliées à une douzaine de pays et le plus important d'entre eux est le Vietnam - le principal acteur du commerce illégal de



come de rhinocéros. Les informations recueillies seront partagées avec d'autres gouvernements pour continuer la collaboration internationale contre plusieurs autres groupes de trafiquants.

En Guinée, c'est Abdourahamane Sidibe qui avait été condamné par défaut à cinq ans de prison pour exportation illégale de nombreuses espèces protégées, dont 130 chimpanzés et 10 gorilles. La plupart de ces animaux ont été expédiés en Chine. Sidibe opérerait depuis au moins 30 ans à la tête d'un gang composé de nombreux membres de sa famille. Sa combine était simple et infallible. Il avait corrompu le patron de la Cites (la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction) en Guinée, Ansoumane Doumbouva, l'homme habilité à délivrer les autorisations d'export de la faune sauvage.

Dans ce coin d'Afrique, la corruption est un sport national qui gangrène toute la société et permet, surtout aux trafiquants de tout poil, d'échapper à la justice. Mais voilà, c'était compter sans une ONG nommée Wara, créée et dirigée par la Française Charlotte Houpline. Cette association fait partie du réseau Eagle qui rassemble, dans neuf pays africains, des dizaines d'activistes décidés à épauler les autorités locales

pour lutter contre le braconnage et les trafiquants. Le réseau Eagle a déjà à son actif l'arrestation de 1 500 criminels de la nature au rythme d'un par jour. Depuis deux ans, Abdourahamane Sidibe était en fuite, se cachant dans plusieurs pays africains, arabes et asiatiques. C'est une longue traque des

activistes de Wara qui a permis de le repérer et aux autorités guinéennes, avec l'aide d'Interpol, de l'arrêter. « Depuis longtemps, la Guinée a été la plaque tournante du trafic illégal organisé des singes », explique Charlotte Houpline. « Depuis six ans maintenant, nous avons travaillé dur avec les autorités guinéennes pour mettre derrière les barreaux les plus grands de ces trafiquants et des officiels corrompus qui les aident. Mais il reste encore beaucoup à faire ».

Et pourtant, le réseau Eagle se dépense sans compter. La veille de l'arrestation en Guinée, le 17 février, les activistes de Eagle-Togo étaient à l'origine d'une autre arrestation de trafiquants, en Ouganda cette fois.

Rappelons que c'est l'Israélien Ofir Dron, qui est à l'origine du réseau Eagle fondé au Cameroun voici plusieurs années, est devenu l'ennemi à abattre pour les trafiquants. « Corruption, corruption et corruption, c'est de cette manière que les groupes du crime organisé opèrent, et c'est ce que nous devons combattre. Pour protéger nos éléphants et nos rhinocéros, nous devons pratiquer une chasse et nous sommes déterminés à chasser ces criminels et à combattre la corruption pour les mettre derrière les barreaux », s'exclame-t-il. (OFIR).

NKA

5. Management

Indicateurs :

Nombre de coordinateur recruté	00
Nombre de juriste en test	03
Nombre de media en test	02
Nombre d'enquêteur en test	04
Nombre de comptable en test	01
Nombre de formations dispensées à l'extérieur (police, agents des parcs ...)	00
Nombre de formations internes (activistes du réseau EAGLE accueillis par le projet)	01

Toujours dans le cadre de l'intensification des activités de EAGLE au Togo et le renforcement des capacités de l'équipe du projet, la coordination a gardé en test 3 juristes, 4 enquêteurs dont 3 comme consultants et 1 stagiaire et accueilli 1 Directeur Fondateur.

Ce dernier après avoir participé à un atelier régional de formation des magistrats et procureurs du Gabon, Congo, Bénin, Ghana, Nigéria, Côte d'Ivoire et Togo à l'hôtel Radison Blue à Lomé sur la lutte contre le commerce illégal de la vie sauvage, il a ensuite formé les activistes du projet recrutés en janvier.

Enfin, la coordination a déposé au cabinet du Ministre de l'Environnement la copie de la proposition de l'Accord de collaboration entre le MERF et EAGLE-Togo.

6. Relations extérieures

Indicateurs :

Nombre de rencontres		11	
Prise de contact pour demande de collaboration/soutien	Suivi d'accord de collaboration	Ratification de collaboration	Collaboration sur affaires/formations en cours
7	00	00	4

En vue d'établir et/ou de renforcer les relations avec les autorités et dans le but de bien démarrer la phase II du projet, 11 partenaires techniques et financiers. Il s'agit de :

- 1- Le Président du tribunal de Première Instance de Bassar ;

- 2- Le Procureur de la République près le Tribunal de Première de Kpalimé ;
- 3- Le Procureur de la République près le Tribunal de Première de Blitta ;
- 4- Le Directeur de Cabinet du Directeur Général de la Gendarmerie Nationale ;
- 5- Le Chef de l'Unité Mixte de Contrôle des Conteneurs (UMCC) ;
- 6- L'Ambassadeur des Etats-Unis au Togo ;
- 7- L'Attaché Politique et Economique de l'Ambassade des Etats-Unis au Togo ;
- 8- L'Embassy Science Fellow- Combating Wildlife Trafficking de l'Ambassade des Etats-Unis au Togo ;
- 9- L'Attaché régional de Sécurité de l'Ambassade des Etats-Unis au Togo ;
- 10- La Haute Autorité de Lutte contre la Corruption et les Infractions Assimilées ;
- 11- Le président du Conseil Supérieur de la Magistrature.

7. Conclusion

En Février 2017, l'équipe du projet a continué la formation des nouveaux activistes du projet et rencontré les différents acteurs impliqués à savoir les acteurs d'application de la loi, les représentations diplomatiques et les experts de la CITES.

Aussi, la coordination a déposé au cabinet du Ministre de l'Environnement la copie de la proposition de l'Accord de collaboration entre le MERF et EAGLE-Togo.

En outre, les investigateurs en test ont effectué 31 missions d'investigations. Les juristes ont beaucoup plus été entraînés avec des exercices de simulations avec des autorités d'application de la loi.

Deux articles de presse écrites ont été publiés dans la presse nationale sur les récents importants résultats du réseau EAGLE.